

# COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

## Tableau des solutions fiscales et mesures de contrôle des dépenses – Février 2015

Mesures de contrôle des dépenses (argent récupéré annuellement en millions de \$)					
Revenus fiscaux supplémentaires (argent récupéré annuellement en millions de \$)					
<b>A. AMÉLIORER LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT ET REVOIR LES DÉPENSES FISCALES DES PARTICULIERS</b>					
<b>1</b>	Établir 11 paliers d'imposition (paliers <u>proposés</u> )			1 000 M\$	
	15 % = 0 \$ à 24 999 \$	20 % = 50 000 \$ à 59 999 \$	34 % = 150 000 \$ à 199 999 \$		
	16 % = 25 000 \$ à 34 999 \$	22 % = 60 000 \$ à 69 999 \$	36 % = 200 000 \$ à 249 999 \$		
	17 % = 35 000 \$ à 39 999 \$	26 % = 70 000 \$ à 99 999 \$	38 % = 250 000 \$ et plus		
	18 % = 40 000 \$ à 49 999 \$	32 % = 100 000 \$ à 149 999 \$			
<b>2</b>	Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers				739 M\$
<b>3</b>	Diminuer le plafond des REER (de 24 270 \$ à 12 000 \$)				300 M\$
<b>4</b>	Réduire les crédits d'impôt pour dividendes (50 % de 360 millions \$ en 2012)				180 M\$
<b>5</b>	Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés			745 M\$	
<b>B. RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LA FISCALITÉ DES PARTICULIERS ET CELLE DES ENTREPRISES</b>					
<b>6</b>	Augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises à 15 % (actuellement à 11,9 %)			1 220 M\$	
<b>7</b>	Augmenter la contribution fiscale des institutions financières notamment en rétablissant la taxe sur leur capital			600 M\$	
<b>8</b>	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises : 8.1 Abolir le crédit d'impôt pour gain en capital (361 M\$); 8.2 Éliminer les mesures permettant de reporter le paiement des impôts dus (568 M\$); 8.3 Revoir les politiques de congés fiscaux (238 M\$).				1 167 M\$
<b>9</b>	Réduire les subventions aux entreprises				500 M\$
<b>10</b>	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles (dans le respect des revendications autochtones et en tenant compte du partage des revenus avec les communautés locales) (ex. : l'industrie minière — redevances hybrides sur la valeur brute (3 à 8 %) et sur les profits (10 à 25 %))			410 M\$	
<b>C. LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LA MAUVAISE GESTION DES FONDS PUBLICS</b>					
<b>11</b>	Lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal			740 M\$	
<b>12</b>	Lutter contre la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats gouvernementaux			600 M\$	
<b>D. MESURES DIVERSES</b>					
<b>13</b>	Cesser de recourir aux agences de placement privées dans les institutions publiques de santé				71 M\$
<b>14</b>	Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments, dont l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments			1 000 M\$	
<b>15</b>	Utiliser le logiciel libre par l'ensemble de l'appareil gouvernemental				266 M\$
<b>E. AUTRES SOLUTIONS FISCALES POTENTIELLES À L'ÉTUDE</b>					
La Coalition ne dispose pas des données nécessaires pour estimer un montant d'économies lié à ces mesures.					
<b>16</b>	Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques.				?
<b>17</b>	Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées (30 à 40 % d'économies envisageable)				?
<b>18</b>	Adopter une politique de rémunération maximale des cadres et dirigeants des institutions publiques, parapubliques et les sociétés d'État (ex. : Hydro-Québec, Loto-Québec, CSST, universités, CÉGEP, hôpitaux, etc.)				?
<b>TOTAL DE LA PROJECTION</b>				6 315 M\$	3 223 M\$
<b>GRAND TOTAL (revenus fiscaux + contrôle des dépenses)</b>				<b>9 538 M\$</b>	